

Mazars Côte d'Ivoire  
2, Boulevard Roume - Immeuble Longchamp  
01 BP 3989 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 10.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 18354

Ernst & Young, S.A.  
5, avenue Marchand  
01 BP 2715 - Abidjan 01  
S.A. au capital de FCFA 12.000.000  
R.C.C.M. Abidjan 7118

SUCRIVOIRE  
01 BP 8484  
Abidjan 01

Le 20 octobre 2017

Attestation des Commissaires aux Comptes sur le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel au 30 juin 2017

(Article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE)

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société et en application des dispositions prévues par l'article 849 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous avons vérifié la sincérité des informations contenues dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la société SUCRIVOIRE, couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017.

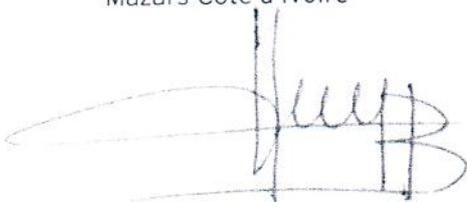
Le tableau d'activités et de résultat et le rapport d'activité semestriel, tels que joints à la présente attestation, ont été établis sous la responsabilité de la direction de la société et conformément à la circulaire N° 004-2010 du Conseil Régional de l'Epargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF). Il nous appartient, sur la base de nos vérifications, d'en attester la sincérité.

La vérification des informations contenues dans ces documents a été effectuée conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance moins élevée que celle résultant d'un audit. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques, et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires, et à en apprécier la sincérité.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat et dans le rapport d'activité semestriel de la société SUCRIVOIRE couvrant la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2017.

Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire



Armand Fandohan  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé

Ernst & Young, S.A.



Jean-François Albrecht  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé